

Québec, le 23 avril 2009

Monsieur Pierre Renaud  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Sheldrake au site de la courbe du Sault par la Société d'énergie rivière Sheldrake, société à être créée, qui regroupe la MRC de Minganie, les Innus de Mingan et le Groupe Axor inc., et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 19 mai 2009.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP

p. j.